



FSU 93



Bobigny le, lundi 7 septembre 2015.

Les organisations syndicales de Seine-Saint-Denis sont confrontées à une offensive sans précédent contre les Bourses du Travail. Au Blanc-Mesnil, à Bobigny, à Saint-Ouen ..., avec plus ou moins de véhémence, les hébergements syndicaux sont remis en cause. L'hébergement des antennes syndicales date de la création des Bourses du Travail à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Leurs missions se sont enrichies avec le temps, initialement lieux d'informations, d'éducation populaire, d'organisation des solidarités, elles se sont aujourd'hui étendues au dialogue social territorial avec les pouvoirs publics et le patronat. Les activités déployées dans les Bourses du travail contribuent ainsi à l'intérêt général et nul ne conteste leurs visées sociales.

Le maillage des Bourses du Travail, en Seine-Saint -Denis, territoire populaire dont la population est lourdement touchée par les effets de la « crise » offre un service gratuit dévolu à la défense et à l'accès aux droits, particulièrement utile aux populations en ces temps de crise sociale.

Le fait qu'un certain nombre de décideurs publics reconnaissent l'utilité et l'ancrage des Bourses du travail sur leur territoire, en participant, par exemple à leur développement, comme c'est le cas à Villetaneuse , Noisy le Grand, Stains, Aubervilliers... rend d'autant plus scandaleux les traitements totalement contraires que nous dénonçons dans d'autres villes.

Par ailleurs, un rapport de l'inspection Générale des Affaires Sociales, commandé par le ministère du travail, préconise de « consolider l'usage de la mise à disposition des locaux dans la loi selon les principes suivants : les collectivités pourvoient au logement des syndicats interprofessionnels (affiliés à une confédération ou une union nationale) qui en font la demande. Les frais, loyers et charges donneraient lieu pour l'occupant à la gratuité ou exonération. Ils pourront être financés par subvention des collectivités territoriales... »

Ce rapport met en évidence une reconnaissance accrue du rôle et des missions des Unions Locales et l'expérience démontre qu'elles sont par ailleurs de formidables vecteurs de lien social, chose ô combien importante au vu des fractures de notre société.

Les Bourses du Travail sont un véritable bien commun, que nous n'acceptons pas de voir indûment attaqué pour des motifs très éloignés des intérêts des salariés, des jeunes, des retraités, des chômeurs, des précaires, à qui elles sont destinées. Pour porter l'exigence du maintien et du développement des hébergements des organisations syndicales, un temps fort militant avec une **conférence de presse se tiendra le mercredi 16 septembre à 14 heures dans le hall de la Bourse départementale du travail.**

De plus les organisations syndicales départementales en appellent aux autorités de l'Etat afin qu'elles se saisissent de ces situations. **Pour faire entendre cette demande avec force, une mobilisation aura lieu le 30 septembre. Un cortège de voitures convergera vers la préfecture du 93, où une audience sera sollicitée auprès du Préfet.**